

Quant au tirage, on sait que cette opération a pour objet de constater le degré de grosseur d'une soie filée. — On détermine le rapport qui existe entre le poids et la longueur, en pesant les échantillons, d'abord à l'air libre, par doubles pesées, et ensuite à l'état de siccité absolue.

Le bureau de conditionnement de Marseille s'établit sous les meilleures auspices. L'endroit où il doit être installé est parfaitement choisi; c'est à côté du dock, dans la ville neuve. — Les cocons et les soies pourront, sans sortir de cet établissement, être soumis aux essais indiqués ci-dessus, toutes les fois que les parties le jugeront à propos. (Patrie.)

FAITS DIVERS.

M. Babinet adresse au *Journal des Débats* la note suivante sur les comètes de 1858 :

« Cette année nous a déjà valu cinq comètes, dont deux périodiques. Aucune d'elles n'est la comète de 1556, dite comète de Charles-Quint, et sur le retour de laquelle les opinions contraires de MM. Hind et Hoëke partagent le monde savant. Quant à la comète n° 5 de cette année, qui a été découverte par M. Donati, à Florence, le 2 juin dernier, elle n'a aucun trait de ressemblance avec les comètes de 1556, de 1264 et de 975, supposées identiques entre elles.

La comète actuelle marche très-lentement et sera au milieu de son apparition le 5 ou le 6 septembre prochain. Elle marche à l'ouest, tandis que la comète de Charles-Quint se mouvait vers l'est, ce qui ne permet pas plus de les confondre qu'il n'est permis de prendre le courrier de Brest pour celui de Strasbourg. De plus, il y a 100 degrés de différence sur la position du périhélie, et l'inclinaison est de 72 degrés et demi au lieu de 20 degrés. »

— On apprend de Grenoble que l'affaire du vol commis chez M. Barthélémy, bijoutier, viendra aux prochaines assises de l'Isère. Ulmo père et Pascal ont été transférés dans cette ville, et l'on dit que, d'après leurs interrogatoires, Craft lui-même y sera probablement conduit afin d'être entendu comme témoin. D'un autre côté, il est arrivé au parquet de Paris des indications qui tendraient à imputer à la bande de Graft un vol très-habile et très-ardacieux commis il y a une douzaine d'années sur la route de Châteauroux à Bourges.

Des malfaiteurs, au nombre de six, masqués et armés, arrêtaient au milieu de la nuit, à proximité des bois de Saint-Florent, la diligence faisant le service entre les deux localités. Tandis que les uns tenaient le pistolet sur la poitrine du postillon et des voyageurs, les autres dévalisaient le coffre du véhicule, lequel contenait 70,000 fr. d'écus envoyés par le directeur de la succursale de la Banque de France dans le Cher, à son collègue du comptoir de l'Inde.

On imagine le bruit que fit alors cet événement qui se produisait dans un pays déjà très-vivement agité par des troubles auxquels la cherté des grains servait de cause ou de prétexte. Toutes les investigations de la justice furent sans résultat; on découvrit seulement à Mehun, petite ville peu distante de Bourges, une cariole attelée d'un cheval, et dans cette cariole un sac de 1,000 fr., provenant sans nul doute du vol commis à Saint-Florent. On supposa que les soixante-neuf autres sacs, n'ayant pu être emportés de suite, à cause de leur vo-

lume avaient été cachés en partie dans le forêt, où les malfaiteurs vinrent plus tard les reprendre.

Or, il paraît, d'après certains indices, que le signalement des auteurs de ce méfait audacieux se rapporterait à celui des condamnés dans le procès Pechard; Graft serait même le personnage qui, commandant l'expédition, aurait été nommé diverses fois « maître Antoine » par ces complices. Si les renseignements reçoivent confirmation, on verra prochainement se dérouler devant les jurés du Cher, un procès qui semblerait moins convenir à notre temps qu'à celui de Mandrin et de Cartouche.

— Nous lisons dans le *Figaro-Programme* la nouvelle à la main suivante :

« Adrien Rouget, comédien français, était engagé à St-Petersbourg; il arrive dans cette ville par une température de 30 degrés centigrades. « Sapristi, qu'il fait froid, ici ! » dit-il en se frottant les mains.

« Une heure après, le général Guedeonoff, premier secrétaire du ministre de la police, comte de Beckendorf, fait appeler le comédien.

« On m'a répété, monsieur, lui dit-il, le propos que vous avez tenu. Si le pays ne vous convient pas bien, vous êtes encore libre de le quitter; mais sachez, pour votre gouverne, qu'il ne fait pas froid à St-Petersbourg. L'affaire n'est pas *positivement grave*, mais je vous engage à vous tenir pour averti.

« Rouget se retira et devint si bien muet, à partir de ce moment, que, dans un café de la ville où, pendant dix ans, il a fait chaque jour sa partie de dominos, il n'a jamais osé se plaindre de ce que le jeu était dépareillé et qu'il y manquait le double-quatre. »

— Croira-t-on qu'il existe encore des officiers anglais qui osent infliger à leurs soldats la peine barbare du fouet à neuf queues? La chose est cependant vraie. Quelques marins qui se sont enrôlés comme volontaires dans la brigade navale ont été fouettés pour de légères infractions à la discipline. Aucun procès, aucune procédure n'ont eu lieu; les hommes ont été punis sur un simple ordre du capitaine. Ces marins ont aussitôt demandé leur congé, que l'on a été obligé de leur accorder en leur qualité de volontaires. Ils se sont rendus à Calcutta pour porter leur plainte à qui de droit.

— Un confiseur de Northingham, John Morton, a fait de si brillantes affaires qu'en 1855 il achetait une fort jolie maison de campagne à Carlston. Deux ans plus tard il devenait acquéreur de plusieurs petites fermes situées dans les environs.

Il paraît qu'au-delà du détroit, locataires et propriétaires ne sont pas toujours dans les meilleurs termes. — Une vieille femme, occupant à bail une des maisons de l'exconfiseur, prétendit que celui-ci était un incendiaire.

Depuis quelques mois, le feu s'était déclaré dans plusieurs habitations du voisinage. Soutenue par les commerçants du lieu, l'accusation répéta tant et si bien son propos, que la justice manda à sa barre John Morton. Après informations, enquêtes et témoignages, le jury déchargea l'accusé.

Mais le *Northingshamshire Guardian*, sans se faire précisément l'écho des commérages, ménagea peu John Morton; si bien que celui-ci réclamait, il y a peu de jours, devant la cour d'assises de Derby, 500 l. sterling de dommages intérêts. J. Morton prétend que les insinuations du *Guardian* lui ont porté préjudice, qu'il a vu manquer plusieurs bonnes spéculations, suite des bruits répandus sur ses antécédents.

Le jury, manquant de preuves juridiques, reconnaît que certaine presse est quelquefois assez malveillante. Mais dans le cas ne pouvant établir les faits allégués par le demandeur, a condamné l'éditeur du *Guardian* à..... 2 centimes et demi de dommages-intérêts.

— Voici un des plus récents canards extraits d'une feuille anglaise :

« Un nouveau système de médecine pour les arbres a surgi depuis quelques années. On soigne aujourd'hui les arbres comme on soigne les hommes et les animaux, et la sylviculture a ses Esculapes. En attendant que cette science nouvelle, née en Angleterre, se propage sur le continent, voici ce qu'on lit dans le *Zoological Gazette* de Norwich :

« Le docteur James Shéridan, médecin des arbres, les soigne dans toutes leurs maladies, fatigues, consumptions, calvitie, spleen, jaunisse, pléthore, crampe, &c., &c., se rend dans les jardins malades et les parcs valétudinaires à des prix doux pour les personnes d'une médiocre fortune. »

— Ces jours derniers, Aston's-quay, Fleetstreet et les environs, rapporte le *Dublin Freeman*, étaient mis en émoi par la nouvelle de l'empoisonnement de soixante enfants qui s'étaient partagé des amandes empoisonnées rejetées des magasins du sieur Maghew, Crampton-quai. Cette nouvelle n'était pas sans fondement : les cris et les lamentations des mères désespérées courant par les rues confirmèrent les rumeurs qui circulaient. La police envoya promptement chez tous les enfants empoisonnés pour les faire conduire à l'hôpital. Les cochers des voitures de place s'offrirent spontanément pour transporter les enfants. Ces braves gens, comprenant que de la promptitude des secours dépendait leur efficacité, pressaient les parents d'accepter leurs services, leur disant qu'ils n'eussent pas à s'inquiéter du paiement, attendu qu'ils ne voulaient pas qu'il en fût jamais question. Trente-sept enfants furent conduits au Mercer's Hospital et quatre au Jervis Street Hospital. En outre treize enfants presque à l'agonie furent traités à domicile.

On ne saurait trop louer le zèle déployé dans cette triste circonstance par les médecins des hôpitaux et de la ville. Grâce à leurs soins, grâce à l'efficacité des remèdes, après de longues souffrances, le danger de mort disparut chez presque tous les malades, mais les pauvres enfants sont restés dans un état de prostration complète. Une petite fille, transportée à Jervis Street Hospital, est toujours en danger de mort.

L'enquête a fait connaître que le nommé John Coleman, porteur de grain, employé chez M. Maghew, ayant été chargé par son maître de faire disparaître une certaine quantité d'amandes dangereuses qui se trouvaient, on ne sait par quelle confusion, au milieu de livraisons de blé venant de l'étranger, avait jeté ces amandes sur la voie publique, sans se douter qu'elles pouvaient être ramassées. Cet homme a été provisoirement arrêté.

— Voici une singulière invention, racontée par le *Charleston-Courier* :

Suivant ce journal, on aurait découvert, aux Etats-Unis, un procédé pour comprimer le coton, de telle sorte qu'il produise des blocs plus solides, plus durs que le bois, imperméables, à l'épreuve du feu et de l'eau, et parfaitement aptes à être employés pour les bâtisses. Le prix de revient des *brigues de coton comprimé* ne serait qu'un tiers de la valeur de la brique ordinaire. Sans vouloir nier le mérite de cette invention américaine, il est permis d'attendre des explications avant d'y ajouter foi.

— Nous lisons dans la *Presse d'Orient* du 27 juillet :

« Hier, en plein jour, un crime des plus audacieux a été commis dans la Grande-Rue de Péra.

« M. Audibert, négociant français, a été assassiné dans son magasin.

« Le fils d'un commerçant du voisinage étant entré pour affaires dans le magasin de M. Audibert, trouva ce dernier étendu par terre et inondé de sang. Aussitôt il donna l'alarme.

« La foule accourut sur le champ, et l'on constata que la victime avait le crâne fendu. M. Audibert avait perdu connaissance. On pratiqua une saignée; le sang vint en abondance; ensuite on lui lava le visage. La fraîcheur de l'eau le ramena un instant; il ouvrit les yeux et il poussa un grand soupir. Deux heures après il était mort.

« On a trouvé sa caisse ouverte et plusieurs boîtes de montres vides. Le vol a suivi l'assassinat. »

— Le *Stamford-Mercury* constate le passage d'une voyageuse peu ordinaire. C'est une jeune femme, vêtue de blanc et chaussée de bottines couleur orange. Son accent est étranger. A la station de Petesboro, elle a offert à l'un des employés une brochure écrite en latin et émaillée de citations anglaises et françaises. Sur les malles et autres effets qui la suivent, on lit l'adresse suivante :

« Sa divine Majesté l'Impératrice de l'Univers, la fiancée bien-aimée du Ciel, à Silverdale, près Lancaster. »

Interrogée par quelques curieux, la voyageuse s'est donnée pour un ange qui a consenti à faire un tour dans ce bas monde dans un but secret. La *divine Majesté* ayant laissé ses ailes là-haut, s'est conformée à nos moyens de locomotion et prend place dans nos wagons.

MALADIES DE LA PEAU.

Le docteur de MOLÈNES-MAHON, médecin des hôpitaux, seul chargé d'appliquer sa méthode dans les hospices de Tours, Angers, Lille, Bruxelles, etc., recevra à Lille, le Samedi 14 Août, et le deuxième Samedi de chaque mois, de onze à trois heures, Hôtel de l'Europe.

« La méthode Mahon obtient mille guérisons par an dans les hôpitaux de Paris. » (Rapport de l'Académie.)

Guérisons à forfait des teignes, dartres, mentagres, eczéma, pityriasis, démangeaisons, pellicules, chute de cheveux, maladies secrètes.

A Paris, quai Conti, 7, tous les jours, de dix à trois heures, et par correspondance. 3123) (1100

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 1^{er} août 1858.

Sommes versées par 67 déposants, dont 14 nouveaux fr. 7,864 00
13 demandes en remboursement » 4,196 76

Les opérations du mois d'août sont suivies par MM. F. Frasez et Requillart-Scrépel, directeurs.

KARMESSSES

Dimanche 8 août.

Bersée, Sainte-Catherine, à Lille.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

Réponse de monsieur de Gorne, président de la chambre de justice. Ce qu'ils exprimaient tous deux longuement et en belles paroles, le roi l'avait dit d'avance d'un seul regard. Sans ouvrir la bouche, il avait parlé plus éloquemment que messieurs d'Arnim et de Gorne. Son regard fier, ardent, victorieux, avait pénétré tous les cœurs, avait dit à chacun : « Je suis ton roi et ton maître ! que ton âme fléchisse devant moi, me rende hommage, me prête le serment de fidélité ! » — Et ils s'étaient tous courbés devant lui, non parce que le hasard le rendait l'héritier d'un trône, mais parce qu'ils étaient forcés de reconnaître la supériorité de son esprit.

Le cœur plein d'allégresse et d'une voix unanime, ils prononcèrent tous, hommes faits, jeunes gens, vieillards, le serment de fidélité. Le roi les écoutait, assis sur son misérable trône, immobile comme l'airain, sans qu'un muscle de son visage, sans que sa physionomie trahit de satisfaction intérieure, de joie ou d'orgueil. Il était là, indifférent, superbe, inaccessible, recevant les hommages, non pas avec la vanité et l'arrogance d'un homme, mais avec le calme d'un sage, qui accepte ce qui lui est dû, mais sans être ébloui par l'éclat de la manifestation.

La prestation de serment terminée, le roi descendit les trois marches; un sourire plein de douceur et de bonté éclaira sa physionomie, et il fit un signe à ses frères et à sa suite. Aussitôt les chambellans s'élançèrent pour ouvrir les portes donnant sur le balcon, où ils transportèrent les vases remplis de monnaies d'or et d'argent. L'air retentit d'un immense cri d'allégresse : Le roi avait paru sur le balcon, et s'avancant jusque tout près de la balustrade, il saluait la foule de gracieux gestes de la main.

Pour la première fois de cette journée, les

traits de Frédéric rayonnèrent de joie; les cris d'allégresse du peuple étaient montés jusqu'à lui comme les sons d'un orgue sacré, et ils avaient rempli son cœur de piété, de ferveur et de reconnaissance. Il prit la main du prince Auguste-Guillaume et lui dit tout bas, l'œil humide de larmes et la voix tremblante d'émotion :

« Tiens ! voilà tous mes enfants qui demandent à leur père de les aimer, de les protéger, de les rendre heureux et grands !

Et il fit de la main un nouveau salut, et la foule éleva vers son roi un nouveau cri unanime d'amour, d'allégresse et d'espoir. Frédéric prit alors, dans les vases qu'on lui présentait, quelques pièces d'or et d'argent et les jeta au peuple. Alors commença dans la foule un joyeux et indigne pêle-mêle; chacun voulait avoir une de ces pièces que le roi lui-même avait lancées; à peine remarquait-on que les princes en jetaient maintenant à pleines mains; ces dernières étaient insignifiantes et sans valeur, aussi longtemps que l'on pouvait encore espérer en saisir une seule que la main du roi avait touchée. Frédéric s'en aperçut bien, et son cœur sensible comprit parfaitement ce tact délicat du peuple. Il prit de nouveau une grande quantité de pièces d'or et d'argent et les sema lentement au milieu de la foule.

La distribution des pièces d'or et d'argent était terminée; le roi s'était suffisamment montré à son peuple; il lui fallait maintenant, conformément à l'étiquette, quitter le balcon pour faire sa grande tournée dans les salons, et dire quelques paroles aimables et gracieuses aux personnages de la noblesse et de la haute administration qui y étaient réunis.

Néanmoins Frédéric ne bougeait pas; il avait

fait signe aux princes et à sa suite de se retirer, et ils étaient rentrés dans le grand salon; — le roi seul était resté.

Il était là, debout, les bras appuyés sur la balustrade, et abaissant des regards pensifs et rêveurs sur cet océan vivant qui bruissait à ses pieds, sur un peuple qui avait une voix pour bénir ou pour maudire, une âme pour comprendre, pour louer ou pour condamner le bien ou le mal qu'on lui ferait, un cœur pour aimer ou pour haïr; un peuple dont les lèvres sont pour le roi celles de l'histoire, qui ont à proclamer la gloire ou la honte éternelle.

Tous ces hommes qui levaient sur lui des regards affectueux et suppliants lui demandaient si peu de chose : un peu d'ombre pour se reposer de leur travail; un peu de justice et de protection pour mener en paix leur pénible et médiocre existence; un peu de compassion pour leur détresse, un peu d'indulgence pour leurs faiblesses et leur folie ! Mais lui; que ne réclamait-il de son peuple ! Quelque chose d'une si immense grandeur qu'il est impossible à nul homme de le donner, quels que soient d'ailleurs sa puissance et son rang; il n'y a que des millions d'hommes, qu'un peuple, que « son » peuple qui puisse le procurer à « son roi ! » Il lui demandait la gloire et l'honneur, le laurier du héros et la couronne de chêne du père du peuple.

Il voulait rendre sa nation forte et prospère; mais il fallait aussi qu'elle le fût grand et cétèbre, qu'elle devint la trompette sacrée proclamant avec éclat, dans tous les pays et dans tous les siècles, portant aux oreilles de tous les peuples et de toutes les générations le nom de Frédéric II. — Telles étaient ses pensées tandis qu'il tenait ses yeux fixés sur la foule.

Cependant, la noblesse réunie au grand salon attendait Frédéric, silencieuse, sombre et mécontente. Tous les fronts étaient rembrunis, et tous les regards tristes et sérieux. Monsieur de Pollnitz lui-même ne pouvait plus conserver sur ses lèvres son gracieux et éternel sourire; il se sentait amèrement blessé de ce que le roi faisait attendre si longtemps sa noblesse et ses fonctionnaires, rien que pour contempler encore cette masse insignifiante, sale, vulgaire, appelée le peuple. Promenant ses regards sur l'assemblée, il lut sur tous les visages le même mécontentement, le même dépit. Trois messieurs, formant un petit groupe, avaient seuls l'air confiant et satisfait, et leurs yeux resplendissaient d'espérance et de joie.

« Ah ! voilà donc aussi ces messieurs de Wreeche, pensa Pollnitz, dont le front se rembrunit encore. Ils viennent chercher le salaire des bons offices qu'ils ont rendus au prince royal, et sans doute ils sont pour nous tous des rivaux dangereux : le roi leur accordera tout spécialement sa faveur, car ils ont tant souffert pour lui ! ils ont été sept ans bannis de la cour à cause de lui. Il va les en dédommager, et qui sait s'il ne leur donnera pas même la maison de la Jagerstrasse, que j'ai déjà si bien pris l'habitude d'appeler ma maison ? Allons, plaçons-nous de manière à entendre les promesses qu'il va leur faire.

Et le baron se glissa légèrement et avec précaution, à travers les rangs, jusque tout près de messieurs de Wreeche.

Tout à coup il se fit un mouvement dans l'assemblée, et chacun courba la tête d'un air solennel et respectueux.

L. MÜHLBACH.

(La suite au prochain numéro.)